

LES ENSEIGNEMENTS OUBLIES D'ARTHUR LAFFER

C'est à la fin des années 1970 que les théoriciens de l'offre, au rang desquels Arthur LAFFER figurait en bonne place, ont démontré que le rendement d'un impôt progressait avec son taux jusqu'à un optimum, au-delà duquel toute croissance additionnelle du taux réduisait la collecte, tout simplement parce que la base imposable se contractait. En clair, les agents économiques ajustent leurs comportements pour fuir la pression fiscale excessive.

La démonstration est toujours d'actualité. Mais elle n'a d'utilité que dans le cadre d'une politique de finances publique rationnelle. Hélas, la France se trouve de nouveau aux mains de gouvernants aux préoccupations différentes. Jusqu'au plus haut niveau de l'Etat, l'assertion qui fixe la ligne de conduite est « Je n'aime pas les riches ! ». Dès lors, l'objectif premier n'est plus d'optimiser le rendement de l'impôt ou d'équilibrer les finances publiques. Par principe, l'on s'attache seulement à sanctionner violemment tout ce qui est, peu ou prou, regardé comme la manifestation d'un état de richesse réelle ou supposée.

De fait, les agents économiques ajustent leurs comportements. Certains choisissent la voie de l'exil. Ceux qui le peuvent réduisent, cessent leur activité ou délocalisent. Les autres, souvent tenus par des emprunts à rembourser, courbent l'échine avant de pouvoir rejoindre les précédents. C'est ainsi que tout le tissu économique national se délite sans fin... Jusqu'à quand ?

Pascal MARTIN-RETORD

Véhicules de société

La question récurrente se pose de savoir comment optimiser l'achat d'un véhicule de tourisme utilisé à des fins professionnelles.

L'idée couramment répandue est que la meilleure option consiste à faire acquérir le véhicule par sa société. Or, sauf dans des situations très spécifiques, il n'en est rien. Par le jeu du plafonnement des amortissements déductibles et de la taxe sur les véhicules des sociétés, le système fiscal rétablit l'équilibre avec une acquisition à titre personnel et perception d'indemnités kilométriques.

En revanche, en termes de gestion administrative et comptable, cette seconde option est de loin la plus légère.

Moyens Alternatifs de Résolution des Conflits (MARC)

De « reality shows » en marronniers journalistiques, la tendance s'est renforcée au fil des années de faire de la procédure judiciaire une sorte de jeu de société. On assigne comme on remplit un bulletin de loto : à tout hasard... Or, justement, la part du hasard (« l'aléa judiciaire ») demeure extrêmement élevée dans toute procédure. Lorsque la volonté est de rechercher une solution raisonnable à une difficulté technique, et non pas d'estourbir par hasard son contradicteur, d'autres voies plus efficaces et moins aléatoires sont à connaître : conciliation, médiation, arbitrage. Ces voies sont d'ailleurs souvent empruntées par les plus grandes entreprises. C'est rationnel !

Fermeture du cabinet

Comme chaque année, nos bureaux chambériens seront fermés entre Noël et le Jour de l'An.

Nous serons donc en mesure de vous accueillir jusqu'au vendredi 21 décembre 2012 en fin de journée, puis à partir du mercredi 2 janvier 2013.

Nos équipes vous remercient de votre compréhension, vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année, et vous adressent ainsi qu'à votre famille leurs meilleurs vœux pour l'année 2013.